

Décision N° CC-DEC-2022-017

25 octobre 2022

OBJET : SIGNATURE POUR LA RECONDUCTION DU CONTRAT DE LOCATION D'UN ROLL PACKER D'OCCASION POUR LA DÉCHETTERIE DE SAINT-RÉMY-SUR-ORNE

Vu la délibération n° CC DEL-2020-082, en date du 24 septembre 2020, portant délégation du Conseil Communautaire vers le Président,

Vu le contrat de location N° CTL2022.10 en cours, signé pour la période du 06 avril 2022 au 31 octobre 2022,

Vu la nécessité d'un compacteur à la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Orne qui a permis de faire face à l'augmentation des apports, d'éviter le dépôt des déchets sur les hauts de quais et à réduire le nombre de rotations,

Vu la proposition de la société SOLEN de louer un matériel d'occasion pour une durée de 12 mois, pour les montants suivants :

- le prix de la location : 1 400,00 € HT / mois.
- les frais de transport aller, déchargement, mise en service, essai et formation : 3500,00 € HT
- les frais de transport retour, démontage : 3500,00 € HT

Le Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De signer la reconduction du contrat de location et toutes les pièces relatives à ce dossier.

ARTICLE 2 :

De communiquer cette décision au Conseil Communautaire lors de sa prochaine réunion.

- information aux élus du conseil communautaire
- information aux mairies pour affichage

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de CAEN
et publication par voie d'affichage

Pour extrait certifié conforme
le Président

Jacky LEHUGEUR



Communauté de communes Cingal - Suisse Normande
Le Président



Communauté de communes Cingal - Suisse Normande
Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20221025-DEC-2022-017-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2022

Affichage : 26/10/2022